SARL A. HERBERT
Société à responsabilité limitée à associée unique
au capital de 16 000 euros
Siège social : 13 Route de Villebaudon
TESSY-SUR-VIRE
50420 TESSY BOCAGE
453 397 341 RCS COUTANCES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 10 SEPTEMBRE 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2026

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2026 s'élevant à 51 031,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	51 031,00 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte **« autres réserves »**	18 969,00 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	70 000,00 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 70,00 euros par part	70 000,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2026 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 70 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 10 septembre 2026.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 avril 2023 : Néant

- Exercice clos le 30 avril 2024 :
100 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euro

- Exercice clos le 30 avril 2025 :
70 000,00 euros, soit 70,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

Signé par Jean-Charles HERBERT
Le 11 sept. 2026

Signed with Universign
doc_Ez9L
tx_wweMBPZ06gBo

Signé par Jean-Charles HERBERT
Le 11 sept. 2026

BILAN ACTIF

Signed with Universign doc_YXGL tx_wweMBPZ06gBo

	Valeur au 30/04/2026			% de l'actif	Valeur au 30/04/2025	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				17,11		17,85
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,	803,00	803,00				
Fonds commercial	110 000,00		110 000,00		110 000,00	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				14,40		17,26
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	145 033,12	112 311,70	32 721,42		44 242,15	
Autres immobilisations corporelles	221 495,67	161 683,16	59 812,51		62 123,01	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				0,05		0,05
Participations	108,63		108,63		105,57	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	200,00		200,00		200,00	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**477 640,42**	**274 797,86**	**202 842,56**	**31,56**	**216 670,73**	**35,15**
Stocks et en-cours				19,27		28,11
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises	135 897,48	12 040,00	123 857,48		173 251,07	
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				19,61		17,70
Clients	114 433,47		114 433,47		93 309,84	
Personnel et comptes rattachés					51,59	
Créances fiscales et sociales	6 156,35		6 156,35		14 494,07	
Autres créances					916,21	
Débiteurs divers	5 482,53		5 482,53		343,02	
Charges constatées d'avance	6 868,73		6 868,73		4 899,55	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	183 151,25		183 151,25	28,49	112 444,82	18,24
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	**451 989,81**	**12 040,00**	**439 949,81**	**68,44**	**399 710,17**	**64,85**
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**929 630,23**	**286 837,86**	**642 792,37**	**100**	**616 380,90**	**100**
(2) Dont à moins d'un an	*132 941,08*					

BILAN PASSIF

	Valeur au 30/04/2026	% du passif	Valeur au 30/04/2025	% du passif
Capital (dont versé : 16 000,00)	16 000,00	2,49	16 000,00	2,60
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		37,23		45,36
Réserve légale	1 600,00		1 600,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	237 713,28		277 999,19	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	51 031,00	7,94	29 714,09	4,82
Subventions d'investissement			123,73	0,02
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**306 344,28**	**47,66**	**325 437,01**	**52,80**
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	71 751,21	11,16	55 430,96	8,99
Emprunts et dettes financières diverses			68,45	0,01
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	68 187,59	10,61	80 035,56	12,98
Fournisseurs, factures non parvenues	187,48	0,03	3 799,52	0,62
Groupe et associés	70 000,00	10,89	30 000,00	4,87
Dettes fiscales et sociales	86 986,92	13,53	81 678,32	13,25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	39 334,89	6,12	39 931,08	6,48
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	**336 448,09**	**52,34**	**290 943,89**	**47,20**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**642 792,37**	**100**	**616 380,90**	**100**
(1) Dont à moins d'un an	*301 022,58*			

ANNEXES COMPTABLES

Annexes comptables

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 30/04/2026 est de 642 792,37 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 51 031,00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2025 au 30/04/2026.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers qui modifie également le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, applicable obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 30/04/2026 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées et le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, dégressif ou linéaire et dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations financières, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	110 803,00		
TOTAL	**110 803,00**		
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	154 533,12		
Installations générales, agencements et aménagements divers	148 034,01		6 195,60
Matériel de transport	55 067,62		6 000,00
Matériel de bureau, informatique & mobilier	6 198,44		
TOTAL	**363 833,19**		**12 195,60**
Immobilisations financières			
Autres participations	105,57		3,06
Prêts et autres immobilisations financières	200,00		
TOTAL	**305,57**		**3,06**
TOTAL GENERAL	**474 941,76**		**12 198,66**

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			110 803,00	
TOTAL			**110 803,00**	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		9 500,00	145 033,12	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			154 229,61	
Matériel de transport			61 067,62	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			6 198,44	
TOTAL		**9 500,00**	**366 528,79**	
Immobilisations financières				
Autres participations			108,63	
Prêts et autres immobilisations financières			200,00	
TOTAL			**308,63**	
TOTAL GENERAL		**9 500,00**	**477 640,42**	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			803,00			803,00
TOTAL			**803,00**			**803,00**
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			110 290,97	11 520,73	9 500,00	112 311,70
Inst. générales, agencts divers			93 928,79	11 059,93		104 988,72
Matériel de transport			47 992,62	3 169,33		51 161,95
Matériel de bureau, informatique			5 255,65	276,84		5 532,49
TOTAL			**257 468,03**	**26 026,83**	**9 500,00**	**273 994,86**
TOTAL GENERAL			**258 271,03**	**26 026,83**	**9 500,00**	**274 797,86**